

Suivez l'ordonnance !

Emily Cloutier

Numéro 172, printemps 2022

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/98591ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cloutier, E. (2022). Suivez l'ordonnance ! *Continuité*, (172), 12–14.

Suivez l'ordonnance !

Le chemin parcouru par un document d'archives en dit parfois aussi long que son contenu. En témoigne une ordonnance du gouverneur de Montmagny récemment restaurée par le Centre de conservation du Québec.

EMILY CLOUTIER

En 2018, l'atelier des œuvres sur papier du Centre de conservation du Québec (CCQ) du ministère de la Culture et des Communications reçoit la photo d'un document appartenant à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ). Selon la description qui accompagne le cliché, il s'agit d'un témoin important du Régime français. Au premier abord, nous ne voyons sur l'image qu'une feuille de papier froissée et déchirée, saturée de colle orangée et recouverte de ruban adhésif desséchés. Mais en y regardant bien, nous distinguons un texte écrit à la main. C'est le début d'un beau projet de restauration !

Le document est une ordonnance datée du 3 mai 1642, qui émane de Charles Huault de Montmagny, alors gouverneur de la colonie. Cette missive officielle demande à deux commis de la Compagnie de la Nouvelle-France de quitter Tadoussac avec leur embarcation et leur équipage et de s'installer à la pointe aux Alouettes pour surveiller les environs.

À voir les plis dans le papier et l'encrassement de ses surfaces, on devine que la lettre a beaucoup voyagé avant d'arriver à destination, d'être archivée et finalement d'atterrir entre les mains des restauratrices du CCQ en novembre 2018.

Du ruban adhésif dégradé

Nous amorçons le travail en photographiant le précieux document et en décrivant précisément son état. Cette étape s'avère particulièrement importante pour sauvegarder les informations visibles, vu l'extrême fragilité de la pièce. En effet, le danger est grand que des fragments du texte soient endommagés lors du traitement.

Une fois cette tâche accomplie, nous retirons les morceaux de ruban adhésif de la lettre, un par un. L'adhésif à base de caoutchouc s'est dégradé au fil du temps. Peu après son application, il aurait été possible de le retirer moyennant de la patience. Mais en vieillissant, les morceaux ont jauni : si nous avions essayé de les enlever à ce stade, nous aurions vu que la colle était devenue plus huileuse et commençait à entrer dans le papier. Restés en place, ils ont petit à petit pénétré les fibres de l'ordonnance, sont devenus encore plus jaunes, voire orangés, et ont durci. Ces changements ont généré de la tension dans la feuille, ce qui a provoqué la formation de froissements. Raidies par l'adhésif et affaiblies, certaines fibres ont cassé, causant des fissures.

Au moment où le document est pris en charge par l'atelier des œuvres sur papier du CCQ, le ruban adhésif a atteint son stade

ultime de dégradation. Certaines bandelettes sont ôtées sans difficulté, puisqu'elles ont perdu toute capacité d'adhésion. Pour maintenir ensemble les morceaux de papier privés du ruban qui les retenait, nous effectuons des réparations temporaires. Parfois, ces morceaux sont si petits — de l'ordre du millimètre — qu'il faut un microscope et une bonne dose de patience pour ne perdre aucun élément.

Mais le plus souvent, les bandelettes d'adhésif sont « cimentées » au papier. Dans ces cas, nous retirons le fragment du document et le ruban ensemble, et notons soigneusement leur emplacement sur une photo de l'ordonnance afin de pouvoir replacer le fragment une fois terminée sa séparation d'avec le ruban.

La souplesse retrouvée du papier

Une fois les morceaux de ruban retirés, nous réparons temporairement les déchirures et remettons à plat les morceaux froissés ou repliés sur eux-mêmes. Puis, nous nous attaquons aux résidus d'adhésif. Sur une table aspirante, un équipement essentiel dans un atelier de restauration, nous vaporisons des solvants sur la surface du document afin d'assouplir l'adhésif qui l'imprègne. La succion créée permet le

À voir les plis dans le papier et l'encrassement de ses surfaces, on devine que la lettre a beaucoup voyagé avant d'arriver à destination, d'être archivée et finalement d'atterrir entre les mains des restauratrices.

maintien en place des fragments de papier tout en attirant le solvant et l'adhésif solubilisé vers un papier absorbant glissé sous l'ordonnance.

La transformation est surprenante! Le document perd sa couleur orange foncé et retrouve une certaine souplesse, même s'il reste très fragile. Comment expliquer ce succès? Le papier de l'époque était fabriqué à partir de chiffons de coton ou de lin. Ses fibres textiles, beaucoup plus longues que celles d'un papier à base de pâte de bois, sont plus résistantes, et ce, même une fois dégradées. En conséquence, le document froissé peut être humidifié et remis à plat sans qu'elles cassent.

Afin d'atténuer le jaunissement du papier, nous utilisons la table aspirante une seconde fois. Cela fait, nous réintégrons les fragments détachés, qui ont subi le même protocole de lavage que le reste de la lettre.

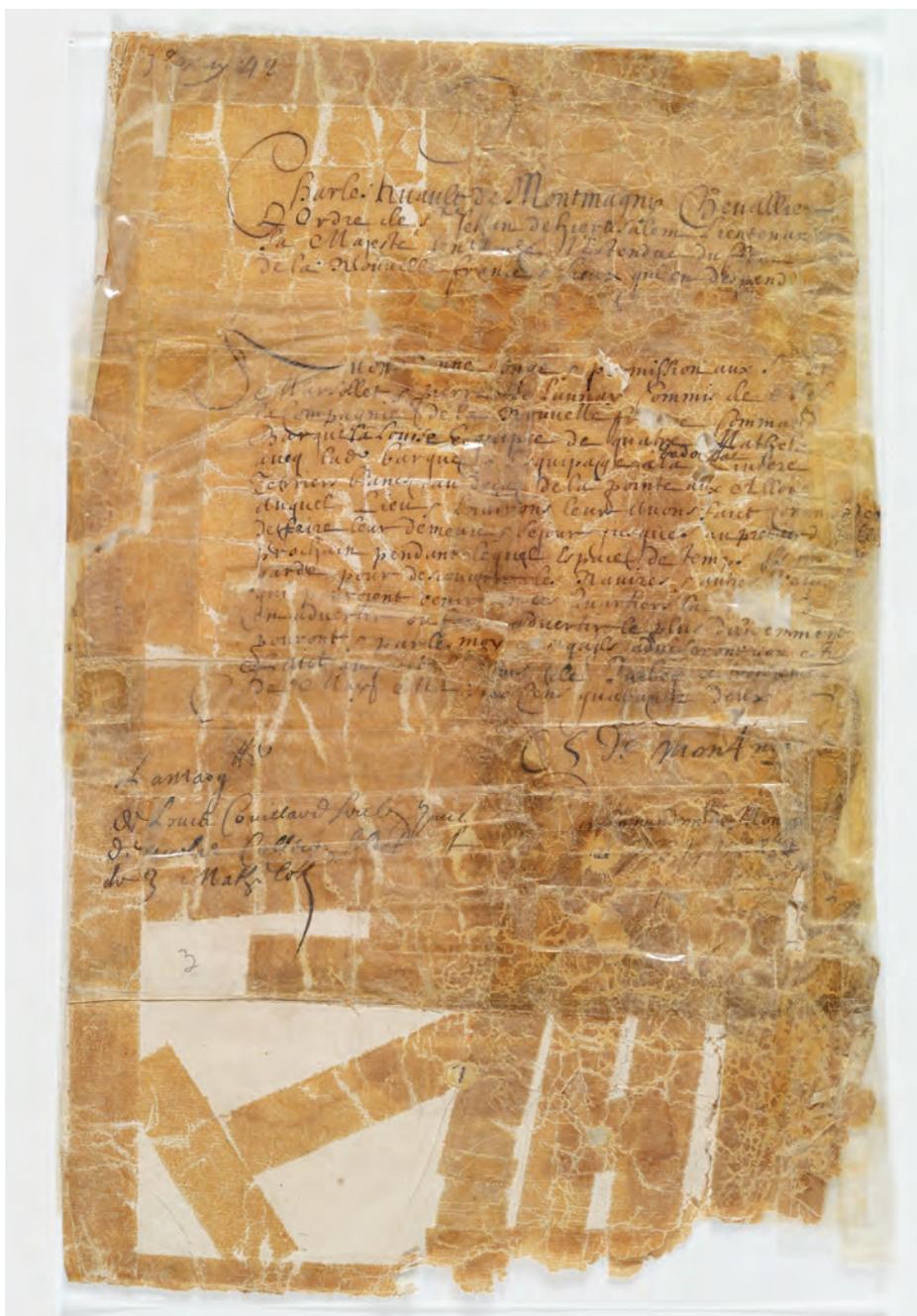
Pour reconstruire le texte, nous nous appuyons sur une référence indispensable : un photostat (ancêtre de la photocopie) fourni par BANQ. Il pourrait dater de la première moitié du XX^e siècle.

Révéler les mots de l'ordonnance

Une fois le papier redevenu souple, les déchirures réparées temporairement et les plis mis à plat, nous nous penchons sur l'essentiel de notre intervention : préserver l'encre du texte. Il nous faut relaver le document dans une solution formulée pour stabiliser les encres potentiellement corrosives. Pour que ce traitement soit efficace, nous devons l'effectuer dans un bain plutôt que sur une table aspirante. Nous déposons

L'ordonnance à son arrivée au Centre de conservation du Québec.

Photo : Guy Couture, coll. Pièces judiciaires et notariales (o3Q,TL5,D3), BANQ





La restauratrice Emily Cloutier au travail sur une table lumineuse
Photo : Blandine Daux, Centre de conservation du Québec



À la fin du traitement, le document est mis à plat et les lacunes sont comblées.
Photo : Emily Cloutier, Centre de conservation du Québec

la précieuse feuille sur un écran de soie, lui-même placé dans un bassin contenant la solution. La quantité de liquide est mesurée avec précision pour toucher l'écran de soie sans le dépasser, de manière à ce que l'ordonnance soit en contact avec la solution sans être submergée. Une opération éprouvante!

Une fois le document lavé et séché, les réparations temporaires sont passées en revue et ajustées au besoin. Puis, nous nous assurons que le texte correspond à celui de l'ordonnance originale, ce qui est le cas. Nous doublons ensuite la feuille avec un papier japonais très fin pour solidifier l'ensemble de l'œuvre. En utilisant le photostat de BANQ comme référence, nous remplaçons chaque élément manquant par un fac-similé.

En restauration, il est rare qu'on reproduise le texte d'un document d'archives, puisque le but est de préserver ce qui est présent, sans ajouter de contenu. Cependant, dans ce cas inhabituel, nous disposons d'une image exacte de l'ordonnance, prise avant que surviennent la majorité des dégradations. Grâce à cela, nous avons pu adopter cette approche particulière.

Une invitation à la réflexion

Au fil des étapes de cette restauration, nous n'avons pu nous empêcher de penser à la personne qui a appliqué, avec soin, chacune des bandes de ruban adhésif. Il serait facile de juger ce geste qui a fortement altéré le document ancien alors que celui-ci avait traversé plusieurs centaines d'années. L'intention était sûrement de protéger la lettre, et non de nuire à sa pérennité. Qui sait, peut-être l'ordonnance serait-elle encore plus incomplète aujourd'hui sans cette intervention. Chose certaine, cette expérience de restauration nous amène à réfléchir aux conséquences de nos actions, car même la meilleure volonté du monde peut avoir des incidences sur l'histoire. ♦

Emily Cloutier est restauratrice au Centre de conservation du Québec.
